



INFOS MUNICIPALES

n° 84

« La petite Gazette »

Mai 2025

Document disponible en mairie, sur notre site : www.mairie-ileauxmoines.fr –

Abonnement : bibliotheque@mairie-ileauxmoines.fr

LA SEMAINE DU GOLFE

La 13^{ème} édition de cette fête maritime mobilise les forces vives de notre commune pour un magnifique spectacle sur le plan d'eau, et des manifestations populaires comme sur toutes les communes partenaires de l'événement.

Incidences à Port Blanc :

Durant toute la semaine, la cale de Port-Blanc demeurera une voie d'accès pour la mise à l'eau des navires et pour l'embarquement de centaines de passagers (excursionnistes venant à l'île, s'embarquant pour le tour du golfe...).

Nous aurons accès à nos garages ou parkings mais pas à la cale. Une régulation de l'accès à l'embarcadere de Port-Blanc sera réalisée par la gendarmerie et des bénévoles badennois. Les badauds avides de voir la manifestation à partir de l'île ou de la pointe de Port-Blanc seront invités à stationner leurs véhicules dans le parking provisoire dans un champ avant Bois Bourgerel, mais il n'y aura pas de navette pour rejoindre Port-Blanc. Les automobilistes pourront aller jusqu'à un dépôt minute pour débarquer leurs passagers et devront retourner se garer et revenir à pied !

Aussi, si vous ne travaillez pas sur le continent, si vous n'avez pas d'impératif de déplacement et si vous en avez la possibilité, un conseil : restez sur l'île toute la semaine, l'on peut y vivre en autarcie. Reconnaissons qu'il y a pire contrainte !

Repas au port : il est nécessaire de réserver les repas proposés jeudi et samedi soir à la boulangerie, au Cap Horn, au Relai des mousquetaires (Intermarché). Programme détaillé de la semaine en annexe.



FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET DES HANDICAPÉS

La Fnath est une association qui défend et accompagne les personnes accidentées de la vie, pour faciliter leur accès aux droits dans le domaine des accidents du travail, des maladies professionnelles, mais aussi de toute maladie et handicap.

Contact : 06 79 44 47 69 - vannes@fnath5629.org

Permanences : tous les premiers jeudis de chaque mois de 14h à 16h espace Henri Matisse, 13 rue Émile Jourdan à Vannes.

OPÉRATION SAUVE QUI PLEUT

L'opération « Sauve qui Pleut » connaît un beau succès sur l'Île-aux-Moines, puisqu'à ce jour 34 récupérateurs d'eau de pluie ont été commandés. Le délai d'inscription en ligne arrive à échéance le 1^{er} juin et il reste encore des possibilités pour de nouvelles commandes. Donc n'hésitez pas à visiter le site de l'Association des Îles du Ponant en suivant le lien Programme "Sauve qui pleut" des Îles du Ponant.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION AUX RISQUES CARDIO VASCULAIRES ET AUX GESTES PREMIERS SECOURS

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, le mardi 24 juin 2025, sera organisé une action de sensibilisation sur les risques cardiovasculaires, ouverte à tout le monde, ainsi que 2 sessions de formation aux gestes de premiers secours, salle annexe de la mairie :

- Sensibilisation aux risques cardiovasculaires, le mardi 24 juin de 10h à 12h
- Formation aux gestes qui sauvent, le mardi 24 juin de 14h à 16h ou de 17h à 19h

Nombre de places limité - **Inscriptions gratuites avant le 17 juin 2025.**

prevention@mutami.fr - 06.37.24.24.18



Vous êtes le 1^{er} maillon de la chaîne de sauvetage !

Un arrêt cardiaque survient toutes les 10 minutes en France.
Donnez-vous les moyens d'agir et de sauver des vies !

LES ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Les maires des îles du Ponant ont souvent partagé les difficultés spécifiques mais proches de circulation. Afin d'avancer conjointement sur le sujet, nous avons constitué des groupes d'îles aux réalités comparables (Arz, Batz, Ouessant, Île aux Moines) et avons travaillé de concert avec un cabinet rennais d'études des mobilités et un cabinet d'avocats spécialisés. Les municipalités ont ainsi écrit ou actualisé (comme nous) les arrêtés municipaux. Les mesures contenues sont quasiment les mêmes que celles mises en œuvre depuis des années, mais notre objectif essentiel est de faire partager par la population la justification de cette réglementation, de « légiférer » à la dimension communale sur le sujet. La finalité de notre travail a porté sur la formulation des « considérant » qui justifient nos arrêtés afin qu'ils soient partagés, compris par la population, et admis par la justice en cas de recours. Nous nous appuyons ainsi sur les arguments suivants :

- Faible taille de notre territoire,
- Forte fréquentation d'usagers divers, liée à l'activité touristique,
- Routes inadaptées à la circulation partagée,
- Existence de dangers pour cyclistes et piétons,
- Statut de l'île : zone naturelle, territoire classé, fragile et protégé (Natura 2000, préservation de la biodiversité, lutte contre la pollution),
- Face à ces réalités spécifiques, le législateur a reconnu le droit à la différenciation des îles du Ponant.

Nos arrêtés veulent encadrer les besoins légitimes de mobilité de tout un chacun tout en faisant partager la nécessité de ne pas laisser la porte ouverte à la satisfaction de tous les besoins, de toutes les envies ! Nous ne pouvons transposer sur une île ce que la loi ne réfrène pas sur le continent !

Imaginons ce que pourrait être l'île si nous permettions un accès de véhicule automobile par maison ? ou pour deux ou trois maisons = mille deux cents, six cents, quatre cents voitures !

Nous continuerons à encourager les déplacements doux et décarbonés, l'installation de transports collectifs, à développer des initiatives d'auto partage tels le Desomin, ou le service social du Carricolo en direction des personnes âgées, malades, handicapées.

FESTIVAL LES INSULAIRES !

L'association du festival organise une réunion publique jeudi 5 juin à 17h30 dans la salle annexe. Nous causerons bénévoles, transports, logements... et finaliserons les inscriptions.

À RETENIR !

Du 26 mai au 1^{er} juin : Semaine du Golfe (programme précis en annexe).

Du 26 mai au 1^{er} juin : Exposition de Marthe Vitrac et Yves Lamourec *Gueules et mains de marins*, salle annexe

Jeudi 5 juin : Réunion publique festival *Les Insulaires !*, salle annexe, 17h30

Samedi 7 juin : Soirée de clôture du ciné-club, place du Marché, 19h30

Dimanche 8 juin : pique-nique inter-îles à l'île d'Arz

Dimanche 8 juin : Concert de la chorale Harmonie de Plescop, église, 15h

Samedi 21 juin : randonnée gourmande par la Fête de la mer

Mardi 24 juin : Premiers secours, salle annexe

Samedi 28 juin : repas de fin d'année de l'école, cour du Rinvill